

Québec, le 3 septembre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai bien reçu la question inscrite au feuillet par la députée de Verdun, Mme Isabelle Melançon, concernant la provenance des devancements versés aux organismes culturels au printemps dernier, notamment par le biais du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Dès mars 2020, le gouvernement du Québec a procédé à la mise en œuvre de différentes mesures visant à épauler le milieu culturel face à la crise causée par la COVID-19, notamment :

- Le versement hâtif de la première tranche d'aide financière 2020-2021 (23,7 M\$) à laquelle ont eu droit plus de 423 organismes soutenus au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications. Notons que les sommes liées à ces devancements proviennent de l'exercice financier 2019-2020;
- L'octroi d'une somme de 36 M\$ au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) afin de procéder au devancement d'environ 50 % des versements d'aide financière prévue en 2020-2021 pour plus de 400 organismes soutenus à la mission. Notons que les sommes liées à ces devancements proviennent de l'exercice financier 2019-2020;
- La SODEC a également accéléré, à même ses crédits 2019-2020, le versement d'aides financières pour des engagements de l'exercice 2019-2020 qui auraient normalement été versés au cours de l'exercice 2020-2021. Il y a aussi eu la mise en place du *Programme d'aide aux entreprises – Soutien temporaire au fonds de roulement – COVID-19* du côté de la SODEC, dans le cadre duquel des prêts, des garanties de prêt ou du crédit renouvelable à taux avantageux sont offerts aux entreprises culturelles.

... 2

Initialement doté d'une enveloppe budgétaire maximale de 50 M\$, ce programme peut maintenant octroyer jusqu'à 100 M\$ en prêts, garanties et crédit renouvelable.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nathalie Roy', is written over a light yellow rectangular background.

**NATHALIE ROY**

N/Réf. : 37933